

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2015

**ASSOCIATION LIGERIEENNE DE
MUSIQUES ACTUELLES
20 Boulevard Thiers
42000 SAINT-ETIENNE**

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles
20 Boulevard Thiers
42000 - SAINT ETIENNE -

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Association ligérienne de musiques actuelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Des subventions ont été accordées pour 957 619 €. Je me suis assuré, par sondages, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A SAINT ETIENNE

le 23 mai 2016

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON



Bilan Association

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	10 103	9 138	965	0,16	1 814	0,30
Fonds commercial	3 200		3 200	0,53	3 200	0,53
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	278 327	144 117	134 210	22,17	133 284	22,07
Autres immobilisations corporelles	125 301	67 349	57 952	9,57	51 934	8,60
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	17 000	10 000	7 000	1,16	12 000	1,99
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 755		2 755	0,46	2 755	0,46
TOTAL (I)	436 686	230 604	206 082	34,05	204 987	33,94
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	6 657		6 657	1,10	6 809	1,13
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	35 288		35 288	5,83	38 342	6,35
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 397		1 397	0,23	142	0,02
. Personnel	4 055		4 055	0,67	2 000	0,33
. Organismes sociaux	2 758		2 758	0,46		
. Etat, impôts sur les bénéfices	27 261		27 261	4,50	28 569	4,73
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 975		33 975	5,61	79 739	13,20
. Autres	47 268		47 268	7,81	67 391	11,16
Valeurs mobilières de placement	176 958		176 958	29,23	123 599	20,46
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	35 987		35 987	5,95	45 386	7,51
Charges constatées d'avance	27 635		27 635	4,57	7 031	1,16
TOTAL (II)	399 239		399 239	65,95	399 006	66,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	835 926	230 604	605 321	100,00	603 993	100,00

YB

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	93 337	15,42	93 337	15,45
Report à nouveau	-13 516	-2,22		
Résultat de l'exercice	33 337	5,51	-13 516	-2,23
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	176 046	29,08	147 926	24,49
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	289 203	47,78	227 748	37,71
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000	1,65		
TOTAL (II)	10 000	1,65		
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	162 829	26,90	219 731	36,38
Autres	139 938	23,12	148 906	24,65
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	3 350	0,55	7 608	1,26
TOTAL (IV)	306 118	50,57	376 245	62,29
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	605 321	100,00	603 993	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



LE FIL ASSOCIATION LIMACE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	193 570		193 570	29,78	217 268	30,78	-23 698	-10,90	
Production vendue de biens									
Prestations de services	456 196		456 196	70,21	488 507	69,22	-32 311	-6,60	
Montants nets produits d'expl.	649 766		649 766	100,00	705 775	100,00	-56 009	-7,93	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			957 619	147,38	948 518	134,39	9 101	0,96	
Cotisations			1 242	0,19	1 292	0,18	-50	-3,66	
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			18	0,00	364	0,05	-346	-95,04	
Reprise sur provisions, dépréciations			668	0,10	3 214	0,46	-2 546	-79,21	
Transfert de charges			5 355	0,82			5 355	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation			964 902	148,50	953 388	135,08	11 514	1,21	
Total des produits d'exploitation (I)			1 614 667	248,50	1 659 163	235,08	-44 496	-2,67	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			3 808	0,59	3 354	0,48	454	13,54	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			3 808	0,59	3 354	0,48	454	13,54	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital			77 581	11,94	25 776	3,65	51 805	200,93	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			77 581	11,94	25 776	3,65	51 805	200,93	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 696 056	261,03	1 688 293	239,21	7 763	0,46	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					-13 516	-1,91	13 516	-100,00	
TOTAL GENERAL			1 696 056	261,03	1 701 809	241,13	-5 753	-0,33	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises			89 708	13,81	105 989	15,02	-16 281	-15,35	
Variations stocks de marchandises			151	0,02	2 804	0,40	-2 653	-94,60	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements			490 865	75,54	485 740	68,82	5 125	1,06	
Autres achats non stockés									
Services extérieurs			149 829	23,06	161 110	22,83	-11 281	-6,99	
Autres services extérieurs			74 439	11,46	87 209	12,36	-12 770	-14,63	
Impôts, taxes et versements assimilés			10 589	1,63	11 098	1,57	-509	-4,58	
Salaires et traitements			510 869	78,62	535 552	75,88	-24 683	-4,60	
Charges sociales			192 892	29,69	207 538	29,41	-14 646	-7,05	
Autres charges de personnel			4 227	0,65	4 312	0,61	-85	-1,96	
Subventions accordées par l'association									

YB

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	82 927	28 057	54 870	195,57
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		501	-501	-100,00
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			10 000	N.S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	10 000			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	41 225	47 426	-6 201	-13,07
Total des charges d'exploitation (I)	1 657 720	1 677 336	-19 616	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	5 000	5 000		0,00
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)	5 000	5 000		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		19 873	-19 873	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		19 873	-19 873	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)		-400	400	-100,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 662 720	1 701 809	-39 089	-2,29
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	33 337		33 337	N.S
TOTAL GENERAL	1 696 056	1 701 809	-5 753	-0,33

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

IYB

Annexes aux comptes annuels

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 605 321,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 33 336,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/05/2016 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

YL

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 27 261 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

1/16

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 3 200 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	3 200		3 200	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	3 200		3 200	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 436 686 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 303			13 303
Immobilisations corporelles	314 607	89 021		403 628
Immobilisations financières	19 755			19 755
TOTAL	347 664	89 021		436 686

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 230 604 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 289	849		9 138
Immobilisations corporelles	129 389	82 078		211 467
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	5 000	5 000		10 000
TOTAL	142 678	87 927		230 604

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	10 103	9 138	965	de 2 à 3 ans
Fonds commercial	3 200	0	3 200	Non amortiss.
Materiels techniques	278 327	144 117	134 210	de 3 à 5 ans
Installations et agencements	43 120	19 669	23 451	de 2 à 7 ans
Mat.bureau & informa	67 018	34 633	32 385	de 2 à 3 ans
Mobilier	15 163	13 047	2 116	2 ans
TOTAL	416 931	220 604	196 327	

1/1

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 182 392 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 755		2 755
Actif circulant & charges d'avance	179 637	179 637	
TOTAL	182 392	179 637	2 755

3.4 - Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	668			668	
Comptes financiers					
Total	668			668	

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 43 041 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	43 041
Disponibilités	
TOTAL	43 041

3.6 - Charges constatées d'avance = 27 635 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

YB

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 10 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		10 000			10 000
TOTAL		10 000			10 000

4.2 - Etat des dettes = 306 118 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	162 829	162 829		
Dettes fiscales & sociales	96 030	96 030		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	43 908	43 908		
Produits constatés d'avance	3 350	3 350		
TOTAL	306 118	306 118		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 84 923 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	49 823
Dettes fiscales & sociales	35 100
Autres dettes	
TOTAL	84 923

4.4 - Produits constatés d'avance = 3 350 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 649 766 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	193 570	29,79 %
Prestations de services	397 684	61,20 %
Produits des activités annexes	58 512	9,01 %
TOTAL	649 766	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

1/5

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

YB

LE FIL ASSOCIATION LIMACE

ANNEXE

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 43 041 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	43 041
Org.soc.autr.prod.a(438700)	2 758
Divers pdts a recevo(468700)	40 283
TOTAL	43 041

8.2 - Charges constatées d'avance = 27 635 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	27 635
TOTAL	27 635

8.3 - Charges à payer = 84 923 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	49 823
Fourn.fis non parven(408100)	49 823
Dettes fiscales et sociales :	35 100
Provision congés a payer(428200)	25 071
Ch.soc.dette cong.a(438200)	10 029
TOTAL	84 923

8.4 - Produits constatés d'avance = 3 350 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	3 350
TOTAL	3 350

YB

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles

20 Boulevard Thiers

42000 - SAINT ETIENNE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux adhérents

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Achats de catering

Avec l'association LA FABRIQUE

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

L'association LA FABRIQUE a facturé du catering à la LIMACE.

Modalités :

Les charges de catering s'élèvent à 4 699 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 4 699 €

Accompagnement technique et de coproduction

Avec l'association LA FABRIQUE

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

L'association LA FABRIQUE a facturé à la LIMACE des charges de coproduction et d'accompagnement technique.

Modalités :

Les charges d'accompagnement technique et de coproduction s'élèvent à 1 882 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 1 882 €

Rémunération comme salarié

Avec M. SEGUIN Ludovic

Personnes concernées :

BOLD RECORDS PRODUCTIONS – SEGUIN Ludovic – Administrateur et secrétaire

Nature et objet :

La LIMACE a employé comme salarié M. SEGUIN Ludovic en décembre 2015.

Modalités :

Le salaire net versé en décembre 2015 s'élève à 76 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant du salaire brut est de 95 €.

Reversements de billetterie

~~Investissements, reddition de comptes~~

Charges de location, d'achats de petits matériels, d'achats de spectacles

Avec la société YES HIGH TECH

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La SARL YES HIGH TECH a facturé du matériel technique passé en investissements, des locations de matériel, du petit matériel et de la conception de flyers, ainsi que des achats de spectacles à la LIMACE.

Les reversements de billetterie avec YES HIGH TECH s'élèvent à 16 798 €.

Modalités :

Les investissements réalisés auprès de YES HIGH TECH sont de 16 716 €.

Les frais de location de matériel technique sont de 561 €, les achats de petit matériel sont de 3 981 €, les frais d'achats de spectacles s'élèvent à 14 176 €, les frais de coproduction sont de 8 530 €, les achats de conception de flyers sont de 150 €, soit un total facturé de 44 114 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 27 398 €

Frais de résidences, de location de salle et de débours facturés par la LIMACE

Avec la société YES HIGH TECH

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé des frais de résidences, de location de salle et de débours à YES HIGH TECH.

Modalités :

La facturation de résidence s'élève à 1 362 €, les mises à disposition de salle sont de 3 832€ et les débours facturés sont de 456 €, soit un total de 5 650 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 5 650 €

Rémunérations comme salarié

Avec M. BONNEFOND Gaël

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a employé comme salarié M. BONNEFOND Gaël en octobre 2015 et décembre 2015.

Modalités :

Les salaires nets versés du 1er octobre au 31 décembre 2015 s'élèvent à 652 € au total.

Montants affectant le résultat :

Le montant du salaire brut est de 844 €.

Facturation de coproduction et locations de matériel technique

Avec l'association GAGA JAZZ

Personnes concernées :

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Vice-Secrétaire, Administrateur

Nature et objet :

GAGA JAZZ a facturé des frais de coproduction et de la location de matériel technique à la LIMACE.

Modalités :

Les frais de production sont de 3 241 €, les locations de matériel technique sont de 333 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 3 575 €

Facturation de coproduction et de mise à disposition

Avec l'association GAGA JAZZ

Personnes concernées :

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Vice-Secrétaire, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé à GAGA JAZZ des frais de coproduction, de mise à disposition et de location de salle.

Modalités :

La coproduction facturée est de 500 €, les produits de mise à disposition s'élèvent à 2 237 €, soit un total de 2 737 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 2 737 €

Sous-traitance d'actions culturelles

Avec l'association LE CRI DU CHARBON

Personnes concernées :

LE CRI DU CHARBON - Christophe VIAL – Administrateur, membre du Conseil d'Administration.

Nature et objet :

LE CRI DU CHARBON a facturé de la sous-traitance d'actions culturelles.

Modalités :

Les charges d'ateliers artistiques sont de 1 369 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 1 369 €

Rémunérations comme salarié (engagé en qualité d'artiste)

Avec Monsieur VIAL Christophe

Personnes concernées :

LE CRI DU CHARBON - Christophe VIAL – Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a embauché M. Christophe VIAL comme employé en avril 2015.

Modalités :

Le salaire net versé en avril 2015 est de 525 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 706 € en salaire brut, soit 1 145 € charges comprises.

Charges de captation

Avec l'association CIEL ! LES NOCTAMBULES

Personnes concernées :

CIEL ! LES NOCTAMBULES – David SABATIER – Administrateur

Nature et objet :

L'association CIEL ! LES NOCTAMBULES a facturé des charges de captation à la LIMACE.

Modalités :

Les charges de captation facturées en 2015 sont de 3 150 €, dont 2 100 € passés en factures à établir au 31/12/2014.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 1 050 €.

Charges de captation

Avec l'association RADIO DIO- AMIS DES ONDES

Personnes concernées :

RADIO DIO (AMIS DES ONDES) – Lionel FAYOLLE – Administrateur

Nature et objet :

L'association RADIO DIO – AMIS DES ONDES a facturé des charges de captation à la LIMACE.

Modalités :

Les charges de captation sont de 665 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 665 €.

Reddition de comptes ; Frais de coproduction, de distribution et frais de communication sur la saison

Avec l'association C'KEL PROD

Personnes concernées :

C'KEL PROD – JAVELLE Simon – Administrateur

Nature et objet :

C'KEL PROD a facturé des achats de spectacles en coproduction à la LIMACE, des achats de distribution et de communication sur la saison. Des redditions de comptes ont été réalisées entre la LIMACE et C'KEL PROD.

Modalités :

La reddition de comptes est de 5 240 €.

Le montant des frais de coproduction s'élève à 16 444 €, les frais de distribution et de communication sur la saison sont de 380€.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 22 064 €

Facturation de coproduction et de location de salle

Avec l'association C'KEL PROD

Personnes concernées :

C'KEL PROD – JAVELLE Simon – Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé à C'KEL PROD des frais de coproduction et de location de salle.

Modalités :

La coproduction facturée est de 9 690 €, les produits de location s'élèvent à 9 297 €, soit un total de 18 987 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 18 987 €

Rémunérations comme salarié

Avec Madame Sophie-Bulle TEXIER

Personnes concernées :

TEXIER Sophie-Bulle – Vice-trésorière

Nature et objet :

La LIMACE a embauché Mme Sophie-Bulle TEXIER comme employée en décembre 2015.

Modalités :

Le salaire net versé en décembre 2015 est de 85 €

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 106 € en salaire brut, soit 155 € charges comprises.

Conventions de mise à disposition et de sous-traitance

Avec l'association CULTURE COOPERATION - CETC (anciennement EAGE-Equipe Associée en Groupement d'Employeurs)

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Colin LEMAITRE - Administrateur

CIEL ! LES NOCTAMBULES -David SABATIER - Administrateur

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Vice-secrétaire - Administrateur

Nature et objet :

CULTURE COOPERATION a facturé de la mise à disposition de personnel, outre l'adhésion.

Modalités :

Les charges de personnel détaché facturées sont de 10 097 €, outre l'adhésion pour 3 500 € (adhésions 2014 et 2015).

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 13 597 €

A SAINT ETIENNE
le 23 mai 2016

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON

